

FFMC
MOTARDS & CITOYENS



LES JEUNES, CONDUCTEURS DE DEMAIN



Fédération Française des Motards en Colère



QU'EST-CE QUE LA FFMC ?

La Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) est une association sans but lucratif (loi du 1^{er} juillet 1901) créée en 1980 pour défendre, sans corporatisme, la pratique du deux-roues motorisé (2RM).

Dans un esprit de responsabilité et de solidarité, les bénévoles de l'association s'investissent notamment pour le partage de la route, la sécurité routière ou encore le développement de la prévention et de la formation.

Attentive à préserver son indépendance, la FFMC est financée quasi-exclusivement par les cotisations de ses membres et ne dépend d'aucune subvention de fonctionnement.

QUI MIEUX QU'UN MOTARD EXPÉRIMENTÉ PEUT PARLER DES DEUX-ROUES MOTORISÉS ?

Le programme «**Éducation Routière de la Jeunesse**» (ERJ) a été créé et mis en oeuvre dès 2008 par la FFMC. Sa vocation consiste à intervenir en milieu scolaire ou en centre d'apprentissage pour sensibiliser les adolescents à l'éducation routière par le biais du deux-roues motorisé.



Le programme ERJ est complémentaire des actions de l'Éducation Nationale et des associations qui oeuvrent dans le domaine de la sécurité routière.



ERJ, UNE INTERVENTION ENRICHISSANTE POUR LA DÉCOUVERTE DES SPÉCIFICITÉS DE LA CIRCULATION

Expérimentés et utilisateurs d'un deux-roues motorisé au quotidien, les 361 intervenants du programme ERJ ont reçu une formation pédagogique spécifique élaborée par des professionnels de l'éducation routière. Venus à moto et équipés «en motards», ils s'attachent à partager et transmettre une expérience de terrain. Porteurs des valeurs universelles de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité, ils proposent une approche éducative complémentaire à l'action des enseignants. Les intervenants de la FFMC sont bénévoles.

Menée par au moins deux animateurs, l'intervention nécessite une à deux heures par classe. Elle se déroule sous forme d'échanges, d'écoute et en s'appuyant sur les méthodes participatives de la pédagogie par l'exemple.

Sur les trois dernières années scolaires (2010 à 2013), répondant à la demande de 339 établissements, le programme ERJ a été suivi par 38 776 élèves.

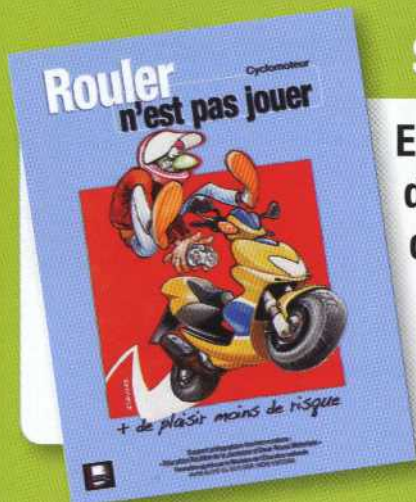
LES GRANDS THÈMES DE L'ERJ

- Partage de la route
- Limites physiologiques et perceptives
- Incidences des psychotropes
- Pourquoi la règle ?
- Équipement de sécurité du conducteur et du véhicule
- Responsabilités civile et pénale
- Formations (ASSR et différentes catégories du permis 2RM)



SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Elaboré par les spécialistes de la FFMC et illustré par les dessins de Nikolaz, le livret «*Rouler n'est pas jouer*» représente un support d'échange entre le jeune et ses parents.



UN PROGRAMME VALIDÉ PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

L'intervention des motards de la FFMC est bénévole, mais des budgets de l'Éducation Nationale, des collectivités territoriales ou de l'État (plans départementaux d'actions de sécurité routière) peuvent faciliter sa mise en oeuvre, notamment pour l'achat de matériel pédagogique ou la couverture des frais de déplacement...

Le programme Éducation Routière de la Jeunesse a été agréé par l'Éducation Nationale en 2010. (Arrêté du 10/06/2010 - NOR : MENE1000568A)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Secrétariat National de la FFMC au **01 48 18 12 18** ou erj@ffmc.fr
- <http://erj.ffmc.fr>

Contact Maine et Loire

erj@ffmc49.fr 06-13-38-26-15

www.ffmc49.fr



www.ffmc.fr